31G13NE
(31G13-200-0202)

Carte écoforestière

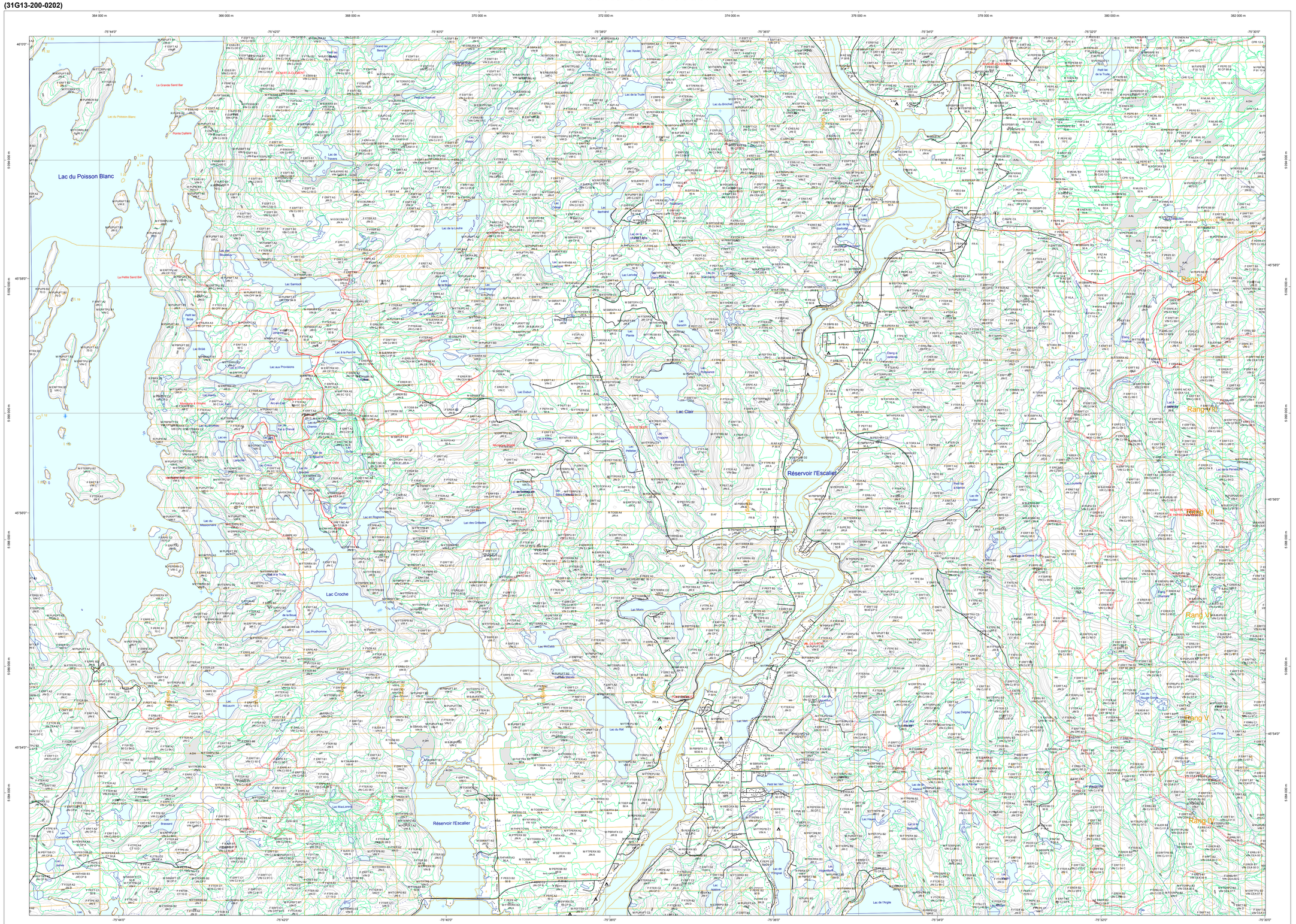

Série PEUPLEMENTS ÉCOFORESTIERS 1/20 000

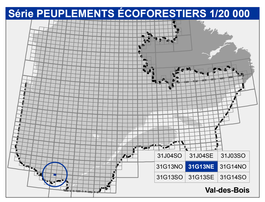

Voies de communication et ponts

- Classe 1, HN - Hors norme; HN
- 02
- 03
- 04
- NC - Non classé, ne répondent pas aux critères HN, 1 à 4
- NF - Non forestier (Adresse Québec)
- Pont forestier

Hydrographie écoforestière

- Cours d'eau permanent, canal
- Cours d'eau intermittent
- Hydrographie surfacique

Obstacles et infrastructures

- Chute, rapide, écueil
- Barrage, barrage de castor
- Remontée mécanique
- Ligne transport d'énergie
- Pylône
- Bâtiment, silo, réservoir
- Hydrobase
- Centre de ski alpin
- Terrain de camping
- Mine à ciel ouvert
- Tour de télécommunication, tour

Peuplement écoforestier

- Peuplement écoforestier
- Peuplement non forestier
- Peuplement improductif

Courbe de niveau

- Courbe de niveau maîtresse
- Courbe de niveau intermédiaire
- Esker

Morcellement

- Morcellement foncier

STRATIFICATION ÉCOFORESTIÈRE

Paramètres utilisés pour la cartographie

Code	Description	+ 7m	- 7m	Improductif	Non forestier
TC	Type de couvert	X	X		
GS	Groupement d'essence 3e	X	X		
GS02	Groupement d'essence 2e	X	X		
Z	Indice densité	X	X		
Y	Indice hauteur	X	X		
CT	Intervention d'origine	X	X		
TS	Année d'intervention d'origine	X	X		
ATV	Classe d'âge	X	X		
HJ	Intervention partielle	X	X		
DE	Année d'intervention partielle	X	X		
TH	Code de terrain 3e	X	X	X	X
NH	Code de terrain 2e	X	X	X	X

Exemple d'appellation

+ 7m de hauteur	- 7m de hauteur	Improductif	Non forestier
SS B 3 JIN EC 98 C SS02 A2 S6 B	CJ 96 D FA 5 CT 78 10 D	A DH	NF

TYPES DE COUVERT ET ESSENCES SELON LE PROGRAMME D'INVENTAIRE

RÉSINEUX
Peuplement dont plus de 75% de la surface terrière totale est occupée par les essences résineuses.
R

FEUILLUS
Peuplement dont plus de 75% de la surface terrière totale est occupée par les essences feuillues.

MELANGES
Peuplement dont les essences feuillues et résineuses occupent individuellement plus de 25% et moins de 75% de la surface terrière totale.
M

CODE	ESSENCES RÉSINEUSES 3e	CODE	ESSENCES FEUILLUES 3e
G	Epinette blanche	BB	Bouleau à papier
E	Epinette rouge et noire	BJ	Bouleau jaune
PB	Pin blanc	CH	Chêne rouge
PR	Pin rouge	ED	Erable rouge
PG	Pin gris	ER	Erable à sucre
ME	Mélèze laricin	FT	Feuillu tolérant (1)
PU	Pruche de l'est	FI	Feuillu intolérant (2)
B	Réseineux indéterminés	FH	Feuillu humide (3)
S	Sapin Baumier	FNC	Feuillu non commercial
C	Thuya occidental	PE	Peuplier
		FI	Feuillu intolérant

CODE	ESSENCES RÉSINEUSES 4e	CODE	ESSENCES FEUILLUES 4e	CODE	ESSENCES FEUILLUES 4e
EB	Epinette blanche	BP	Bouleau à papier	FK	Feuillus indéterminés
EP	Epinette rouge et noire	BJ	Bouleau jaune	FNC	Feuillus non commercial
PB	Pin blanc	CF	Caryer à fruits doux	FA	Frêne d'Amérique
PR	Pin rouge	CC	Caryer cordiforme	HG	Hêtre à grandes feuilles
PG	Pin gris	CT	Cerisier / tardif	ORA	Orme d'Amérique
ME	Mélèze laricin	OH	Chêne à gros fruits	PD	Peuplier à grandes dents
PU	Pruche de l'est	CH	Chêne à gousse	PT	Peuplier faux-tremble
RX	Résineux indéterminés	CR	Chêne rouge	PT	Peuplier faux-tremble
SB	Sapin Baumier	EQ	Erable rouge	TA	Tilleul d'Amérique
TO	Thuya occidental	ES	Erable à sucre		

(1) Caryer, Chêne, Frêne, Hêtre, Noyer, Ostryer, Tilleul (applicable 4e)
(2) Ex: Peuplier, Bouleau, Erable rouge en association (applicable 4e)
(3) Frêne noir, Orme d'Amérique, Orme de Thomas, Orme rouge (applicable 4e)

INDICES DENSITÉ-HAUTEUR

		HAUTEUR MOYENNE DES TIGES DOMINANTES ET CODOMINANTES						
		22 m +	17m à 22m	12m à 17m	7m à 12m	4m à 7m	2m à 4m	2m et -
Classes de hauteur		1	2	3	4	5	6	7
Classe de densité								
81% à 100%	A	A1	A2	A3	A4	A5	SO	SO
61% à 80%	B	B1	B2	B3	B4	B5	SO	SO
41% à 60%	C	C1	C2	C3	C4	C5	SO	SO
25% à 40%	D	D1	D2	D3	D4	D5	SO	SO
	E			Densité recouvrement faible				
	I			Densité recouvrement inférieure				0*

(*) Information provenant d'image satellite

CLASSES D'ÂGE

PEUPLEMENTS ÉQUIENNES	10 (0 à 20)	30 (21 à 40)	50 (41 à 60)	70 (61 à 80)	80 (81 à 100)	90 (101 et plus)
PEUPLEMENTS INÉQUIENNES	Jeune inéquienne ou irrégulier (origine < 80 ans)			Jin-Jir		
IRRÉGULIER	Vieux inequienne ou irrégulier (origine > 80 ans)			Vin-Vir		

PEUPLEMENTS ÉTAGÉS																		
	50	50	50	50	50	50	50	50	80		100	100	-
	50	50	50	50	50	50	50	50	80	80	100	100	-
	70	70	70	70	70	70	70	70	80	80	-	-	-
	70	70	70	70	70	70	70	70	-	-	-	-	-
	70	70	70	70	70	70	70	70	-	-	-	-	-
	70	100	80	100	80	100	80	100	-	-	-	-	-
	120	70	100	70	100	70	100	70	-	-	-	-	-

PERTURBATIONS D'ORIGINE

CODE		CODE	
CHT	Chablis total	CON	Conversion de peuplement
ST	Dépérissement total	CDL	Coupe à diamètre limite
ES	Epidémie grave	CLD	Coupe à diamètre limite avec dégagement
BR	Brûlis total		des arbres d'avenir
FR	Friche	CAM	Coupe d'amélioration
VER	Verglas grave	CJ	Coupe de jardinage
		CJA	Coupe en damier
	INTERVENTIONS D'ORIGINE	CJ	Coupe de jardinage
		CJP	Coupe de jardinage par parquets
CPR	Coupe avec protection de la régénération	CJT	Coupe de jardinage avec trouées
CRS	Coupe avec réserve de semenciers	CPJ	Coupe de jardinage
CBT	Coupe par bande finale	CB	Coupe par bandes
	Coupe progressive d'ensemencement	CPR	Coupe par bandes
CPE	Coupe finale	CP	Coupe partielle
CT	Coupe totale	CE	Coupe partielle et épidémie légère
CRB	Coupe de récupération dans un brûlis	CPF	Coupe progressive d'ensemencement (feuillus)
ETR	Elimination des tiges résiduelles	CPM	Coupe progressive d'ensemencement (mélangés)
ENS	Ensemencement		Coupe progressive d'ensemencement (résineux)
ENM	Ensemencement avec mini semis	CPC	
PLT	Plantation	DGM	Dégagement mécanique de la rég. naturelle
PLN	Plantation de semis cultivés en récipients		
PLR	Plantation de semis cultivés en récipients	DRM	
PLB	Plantation de boutures	DR	Eclaircie commerciale
REA	Régénération d'une aire d'écorçage	ECC	Eclaircie commerciale d'extrême
RIA	Réglementation d'un site occupé	EDC	Eclaircie précommerciale
	Récupération en vertu d'un abandonnée	ENR	Enrichissement
RPS	Récupération en vertu d'un plan spécial d'aménagement	FER	Fertilisation
		REV	Récolte dans les bandes vertes résiduelles
	PERTURBATIONS MOYENNES	ECL	Récolte dans les lisières boisées
		CRR	Récolte des tiges résiduelles et des chicots
BRP	Brûlis partiel	RRB	Regarnis aves boutures
CHP	Chablis partiel	RRN	Regarnis avec plants utilisés à racines nues
EP	Dépérissement partiel du feuillu	RRR	Regarnis de plants cultivés en récipients
ES	Epidémie légère		
VEP	Verglas partiel		

TERRAINS FORESTIERS IMPRODUCTIFS

CODE	
DH	Dénudé ou semi-dénudé humide
DS	Dénudé ou semi-dénudé sec
AL	Aulnaie

CLASSES DE PENTE

CODE	DÉSIGNATION	TAUX D'INCLINAISON
A	Nulle	0% à 3%
B	Faible	4% à 8%
C	Douce	9% à 15%
D	Modérée	16% à 30%
E	Forte	31% à 40%
F	Abrupte	41% et plus
S	Sommet	Entouré de 41% et plus

31G13NE
(31G13-200-0202)

Métadonnées

Surface de référence géodésique	Ellipsoïde GRS 80
Système de référence géodésique	NAD 83 (SCRS)
Projection cartographique	Mercator transverse modifié (MTM, zone de 3°. Système de coordonnées planes du Québec (SCOPQ), fuseau 09
Origine des altitudes	CGVD 28 (Niveau moyen des mers)
Equidistances des courbes de niveau	10 mètres
Déclinaison magnétique au centre de la feuille en 2006	14° 06' ouest
Variation annuelle	02' vers l'est
Coordonnées géographiques au centre de la feuille	45°56'15" nord et 75°37'30" ouest
Longitude d'origine (méridien central)	76°30' ouest
Latitude d'origine (équateur)	0°
Coordonnées d'origine	X : 304 800 mètres; Y : 0 mètre
Facteur d'échelle	0,9999

(1 cm sur la carte équivaut à 20 000 cm sur le terrain, soit 200 mètres)

0 0,5 1 1,5 2 km

1/20 000

Sources

Données	Organisme	Date
Assise cartographique (données topographiques)	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune	17/05/2005
Hydrographie surfacique	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune	27/05/2009

Informations forestières

Numéro d'inventaire écoforestier	4e programme
Année des photos pour la production de la carte (Superficie de recouvrement principale)	2005
Date de mise à jour provinciale	27/04/2015
Superficie minimale d'appellation des peuplements	10 hectares
Pour connaître les dates de mise à jour de cette carte, consulter le site de Géoboutique Québec : http://geoboutique.mrn.gouv.qc.ca	

Réalisation

Production : Ministère des Forêts, Faune, et Parcs
Direction des inventaires forestiers
5700, 4e Avenue Ouest, porte A108
Québec (Québec), G1H 6R1

Diffusion : Direction des inventaires forestiers

AVERTISSEMENT
Les limites de morcellement foncier représentées sur cette carte n'offre **AUCUNE valeur légale**. Ces limites sont **NON OFFICIELLES** et sont utilisées qu'à titre indicatif.

© Gouvernement du Québec

Forêts, Faune et Parcs
Québec